



Appel à projet d'artistes  
Festival EURO LAND ART 2011

Nature, Arts et Paysages

Échelle inconnue

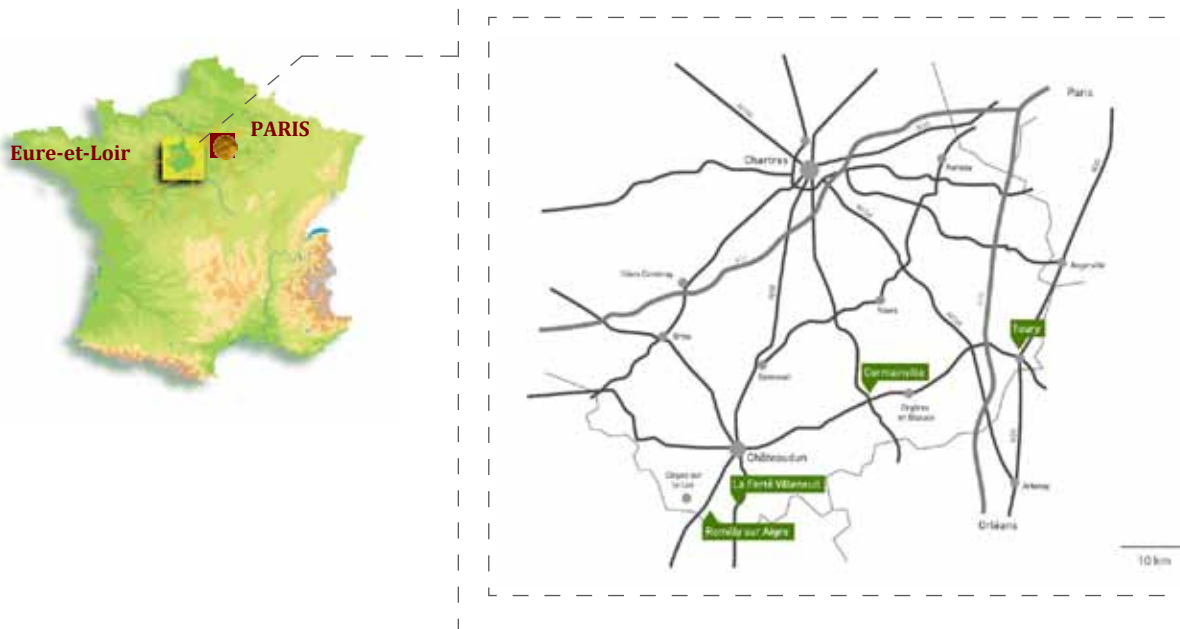
Du 21 mai au 28 août 2011

Festival organisé avec le soutien de :



# 1 - Présentation du territoire

A 1 heure de Paris, au sud-est du département d'Eure-et-Loir, le festival Euro Land Art a été créé en 2005 à l'initiative des Pays de Beauce et Pays Dunois avec comme objectif la **valorisation du territoire de la Beauce grâce à l'installation d'oeuvres de Land Art**.



Majoritairement rural (moins de 65 hab. /Km<sup>2</sup>), le territoire Beauce - Dunois est caractérisé par la **plaine de Beauce** mais aussi par la **vallée du Loir et ses affluents** qui offrent des paysages atypiques au cœur de cette plaine céréalière, traditionnellement connue comme le grenier à blé de la France.

Le territoire comporte 135 communes structurées autour d'un **pôle urbain central** (Châteaudun 14 543 habitants) et de **plusieurs pôles secondaires** (Janville-Toury 4 475 habitants, Bonneval 4 285 habitants, Auneau 4 049 habitants, Voves 2 971 habitants, Cloyes/Loir 2 636 habitants, Orgères-en-Beauce 1 054 habitants).

La Beauce est traditionnellement reconnue comme un territoire que l'on traverse mais dans lequel on ne s'arrête pas, du fait de l'image bien souvent négative qui lui est associée. C'est pourquoi, le festival Euro Land Art a été créé en 2005.

Les grands espaces – caractéristiques de la Beauce – doivent être les supports à la création artistique et au développement rural.

## 2 - Présentation du festival

Cet évènement insolite au cœur de la grande plaine céréalière de Beauce, découle d'un programme de coopération européenne avec l'association Altmärkisches Aufbauwerk Apenburg e.V. (Land de Saxe Anhalt en Allemagne) et l'association Streek Raad Het Groene Woud (Province du Nord Brabant aux Pays Bas) dont les territoires présentent des similitudes avec la Beauce. Le festival a donc vocation à être organisé alternativement par les trois pays partenaires : en 2010 il a lieu aux Pays Bas et en 2011 il sera organisé en France, avec la participation d'artistes allemands et hollandais.

## \* Le manifeste du Land Art

Ce festival s'appuie sur le Manifeste de Margriet Kemper, directrice artistique du festival Euro Land Art aux Pays Bas, validé par les trois partenaires européens :

**LE LAND ART EST A L'ECOUTE DU SITE  
LE LAND ART VOIT L'HORIZON  
LE LAND ART FERTILISE LES IDEES  
LE LAND ART IMPLANTE DES IMAGES  
LE LAND ART RECOLTE LES AH !**

### **LE LAND ART**

Stimule les sens  
Encourage l'imagination  
Active la pensée

### **LE LAND ART PEUT**

Clarifier ce qui est complexe  
Révéler ce qui est caché  
Alléger ce qui est lourd  
Rendre sérieux ce qui est léger

### **LE LAND ART AIDE A**

Définir l'identité d'une région  
Entrer dans la zone de tension entre la ville et la campagne  
Créer un renversement culturel en changeant les temps  
Enlever les stéréotypes de la ville et de la campagne

### **LE LAND ART DONNE**

La beauté où elle est nécessaire  
La laideur où elle est nécessaire

### **LE LAND ART OSE**

Critiquer ce qui doit être critiqué  
Adopter ce qui doit être adopté

### **LE LAND ART SOUHAITE**

Etre plus que de l'art en campagne  
Etre plus une démarche qu'un produit

### **LE LAND ART**

Respecte les éléments vivants du site  
Se sert des aspects physiques du site  
Explore les autres aspects du site  
Reconnait que le site lui est antérieur  
Intègre l'histoire et l'avenir du site  
Considère que le site est utilisé par les Hommes  
Reconnait que le paysage n'est pas une salle de musée

**LE LAND ART EST DE L'ART**

## ★ Les objectifs du festival

- **Apporter un regard neuf et valorisant sur la Beauce** par le biais d'installations artistiques éphémères spécialement créées pour le site. L'artiste conçoit son œuvre en s'inspirant du lieu, c'est ce qui fait toute l'originalité de la démarche.
- Prendre le contre-pied de tous les clichés sur la Beauce (monotonie, platitude, territoire sans attrait...) pour en dégager des **points d'attrait** et amener les habitants et les visiteurs à **reconsidérer leur rapport avec le territoire beauceron**, leur rapport à l'environnement, en le détournant de manière inattendue.
- Créer un **événement culturel original** et novateur pour animer le territoire et offrir un nouveau regard sur nos paysages à travers l'installation d'œuvres éphémères spécialement créées pour la Beauce.
- Offrir un accès à la culture pour chacun, loin des musées.
- Sensibiliser le plus grand nombre de personnes à l'art.

## ★ Un projet de territoire avant tout

Cet événement culturel et artistique est avant tout un **projet de territoire** porté par des collectivités locales (Pays, Communautés de Communes, communes) et des acteurs privés (associations, agriculteurs, artistes, acteurs touristiques...) dans une logique de **partenariat public/privé** favorisant ainsi la rencontre entre milieux traditionnellement éloignés les uns des autres.

Le Land Art apparaît ici comme un outil de revitalisation rurale d'un point de vue identitaire, social, touristique et économique.

## ★ Les publics concernés

- Scolaires
- Habitants de la Beauce et à proximité (Eure-et-Loir, départements limitrophes et région Centre)
- Visiteurs / touristes de passage
- Habitants de la région parisienne (à moins d'1h du territoire)
- Amateurs d'art contemporain

## ★ Le thème de l'édition 2011 : Échelle inconnue

Gwénola Saillard Calvez, Directrice artistique du festival Euro Land Art 2011, propose aux artistes de travailler sur le thème : Échelle inconnue.

On retrouve les échelles en géographie, sur des plans, des dessins, des cartes ...

Une échelle est une proportion de taille entre la représentation d'une chose et la chose représentée. Les géographes et les géomètres emploient un sens spécifique qu'il ne faut pas oublier.

Une carte à grande échelle représente une portion de terrain réduite ; une carte à petite échelle, le vaste monde. Dans le langage courant, faire les choses à une grande échelle c'est les faire en grand. Ainsi les deux concepts sont totalement opposés !

Qu'en est il quand celle-ci est inconnue ?

Pour cette nouvelle édition d'Euro Land Art, l'artiste devra décliner le concept, l'ouvrir à la dimension des lieux et appliquer une démarche de création à une œuvre éphémère.  
Travailler l'œuvre en adéquation avec l'espace et le thème du festival.

Oeuvre monumentale ou réduite, recherche d'échelle, perte de repère, l'œuvre devra jouer avec les notions relatives au mot dimension : étendue, gabarit, grandeur, hauteur, importance, largeur, longueur, mensuration, pointure, profondeur, stature, taille....

Intégrer l'espace, structurer le paysage ou au contraire tout décomposer et déstructurer, plonger le visiteur dans l'inconnu.

Réduire la réalité ou l'agrandir, tromper l'œil.

Créer un jeu, inviter les artistes à brouiller tous les codes qui nous sont familiers.

Les œuvres devront proposer au plus grand nombre une réécriture et donc une relecture du paysage et nous immerger, dans leur diversité, au sein d'une installation artistique inédite.

### 3 - Les conditions de l'appel à projets d'artistes

En 2011, les œuvres de Land Art seront installées dans des sites présélectionnés par les organisateurs pour leurs intérêts paysager et patrimonial. Toutes les autorisations nécessaires ont été obtenues pour chaque site :

- 1 installation réalisée par les étudiants d'une école d'Art = 1 site
- 1 installation symbolisant la coopération avec un artiste allemand et un artiste néerlandais = 1 site
- 2 installations réalisées par des artistes français locaux et régionaux = 2 sites

Un appel à artiste spécifique sera organisé pour les 2 artistes étrangers et pour les étudiants.

Dans le cadre du présent appel à artistes, deux sites sont proposés aux artistes français :

- Le Bois Lambert sur la commune de Toury (28310)
- Le bief du moulin sur la commune de La Ferté Villeneuve (28220)

L'artiste est libre de proposer un projet pour chacun de ces deux sites. À l'issue de la sélection, un seul projet par artiste et par site sera retenu.

Il est fortement recommandé de venir sur place voir les deux sites proposés afin de préparer au mieux le projet et la candidature.

Sur chaque site, des animations culturelles, en relation avec le festival, seront organisées (conférences, performances, lectures, expositions...). L'artiste pourra y être associé.

## ✳ Le mode de sélection

Le présent appel à artistes est ouvert exclusivement aux artistes professionnels français qui exercent dans un cadre professionnel (Maison des Artistes, Agessa, ...).

La sélection des artistes et des projets aura lieu en novembre 2010 par un jury composé d'élus, de professionnels de l'art contemporain (DRAC, artistes...), d'associations culturelles, d'agriculteurs.

La décision du comité artistique est sans appel et sera communiquée personnellement aux candidats au début du mois de décembre 2010.

## ✳ Conditions financières et techniques

Chaque artiste sélectionné bénéficiera d'une rémunération forfaitaire d'un montant de 6 000 €/site.

La rémunération doit couvrir les postes de dépenses suivants :

- Les honoraires de l'artiste (charges sociales comprises)
  - La réalisation de l'œuvre et sa maintenance durant tout le festival : la création à partir de matériaux trouvés sur site, l'achat éventuel de matériaux, la logistique, le transport éventuel d'éléments de l'atelier sur le site, et l'installation de l'œuvre (les artistes sont tenus d'apporter outillages et matériaux nécessaires à leur travail et de préciser quel type d'aide ils sollicitent pour les interventions spécifiques) ;
  - Les déplacements de l'artiste, ses frais de restauration et d'hébergement sur le territoire lors de la visite du site et de la réalisation de l'œuvre (une liste d'hébergements sera fournie aux artistes retenus) ;
  - La présence obligatoire de l'artiste durant le week-end d'ouverture officielle du festival (20-22 mai 2011) et durant 2 journées de rencontres (dates à déterminer)
  - La réalisation par l'artiste ou par un spécialiste de l'art contemporain d'un texte explicatif de présentation de son œuvre et de sa démarche artistique;
  - La mise en place de moyens par l'artiste pour assurer la maintenance de l'œuvre pendant la durée de l'événement en cas de dégradations naturelles ou humaines de l'œuvre ;
  - Le démontage de l'œuvre
- L'utilisation de quelques clichés dans le respect du droit moral. Les candidats sélectionnés acceptent d'être pris en photo ainsi que leur travail et leur œuvre le temps de l'événement, afin d'apparaître sur les supports relatifs au « Festival Euro Land Art 2011 » (promotion, communication, produits dérivés (publications...), site Internet...).
- La cession des droits de l'exploitation de l'œuvre pour une période déterminée par l'organisateur. Les conditions de cette cession de droit seront fixées par un contrat entre l'artiste et l'organisateur. Les œuvres demeurent bien entendu la propriété intellectuelle des artistes, les droits sont cédés temporairement.
- L'assurance des œuvres pour détérioration par des tiers, intempéries, vol est à la charge de l'organisateur.

## ✳ Versement de la rémunération/bourse artistique

25% au démarrage du travail (signature du contrat)

50% à l'installation de l'œuvre.

Solde au démontage de l'œuvre.

## ★ Aide au montage de l'œuvre

Les propriétaires des sites accueillant les œuvres (communes, communautés de communes, agriculteurs) pourront participer au montage de l'œuvre dans la mesure de leurs possibilités et moyens techniques.

## 4 - Les œuvres

Une œuvre par artiste et par site est envisagée.

Chaque œuvre doit être créée spécifiquement pour le lieu auquel elle est destinée.

- Installation in situ : les œuvres proposées doivent être visuelles et ainsi marquer visiblement le territoire : ce ne sont ni des peintures ni des fresques. L'artiste devra occuper au maximum l'espace qui lui est mis à disposition.
- Éphémères : la durée de vie de l'œuvre doit être au minimum de 3 mois (durée du festival) à compter de son installation. L'artiste veillera à tenir compte du climat de la Beauce (beaucoup de vent).
- L'intégration des œuvres : elle doit tenir compte des spécificités du lieu d'installation (contexte historique, socio-économique, environnemental...).
- Le choix des matériaux : l'artiste est libre de choisir tous types de matériaux dans le respect de l'environnement du site.
- La sécurité du public : les œuvres ne devront pas présenter de danger pour les visiteurs (risques de chutes, de coupures...). Tout accident pouvant survenir durant le festival relèvera de la responsabilité de l'artiste (responsabilité civile).

## 5 - Les pièces à fournir par l'artiste candidat.

- Un Curriculum Vitae
- Une photocopie de la carte d'identité
- Une notice explicative décrivant clairement le projet avec les matériaux pressentis, la taille de l'œuvre envisagée et le nombre d'éléments la composant.
- Un texte exprimant la démarche et les motivations de l'artiste à venir travailler en Beauce,
- Des pages de présentation visuelle non nominatives (perspective, esquisse de l'œuvre à main levée, photos de maquettes, dessin informatique, photomontage) enregistrées sur CDRom pour la présentation au jury.
- Un dossier présentant le travail de l'artiste (photos, croquis, articles de presse...) susceptibles d'apporter au jury un aperçu significatif des activités artistiques du candidat,
- Une note précisant les modalités de réalisation, de montage et démontage de l'œuvre (durée de montage et démontage, besoins techniques, matériels....).
- La fiche de candidature ci-jointe, dûment complétée.
- Une attestation de responsabilité civile.
- Le cas échéant et en cas de non sélection du projet, l'artiste pourra demander que son dossier lui soit restitué : pour cela, joindre une enveloppe timbrée en conséquence du poids du dossier.

L'ensemble du dossier sera rédigé en français et relié afin d'éviter toute perte d'une partie des documents. Il portera un titre qui pourra être par exemple le nom de l'œuvre proposée. Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par le jury.

**Date limite de réception des dossiers :** Jeudi 28 octobre 2010 à 17h.

**Adresse postale d'envoi ou de dépôt du dossier :**

Syndicat du Pays de Beauce  
BP 52  
10 rue de Châteaudun  
28150 VOVES

**Aucun dossier envoyé par voie électronique ne sera accepté.**

### Contacts

#### Coordination administrative du festival

Stéphanie Jousset (Agent de Développement du Pays de Beauce)  
02 37 99 03 11 / pays.de.beauce@wanadoo.fr

#### Directrice artistique du festival

Gwenola Saillard Calvez : 06 70 64 89 95 / gwenola.sc@hotmail.fr



## FICHE DE CANDIDATURE

*Pour un site*

<b>Nom :</b>	<b>Tel.</b>
<b>Prénom :</b>	<b>Fax</b>
<b>Rue et N° :</b>	<b>E-Mail</b>
<b>CP et ville :</b>	<b>Site Internet :</b>
<b>Site sélectionné :</b>	
<b>N° SIRET ou N° Maison des Artistes :</b>	
<b>Pièces constitutives du dossier :</b>	<b>Remarques :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Un Curriculum Vitae</li> <li><input type="checkbox"/> Une photocopie de la carte d'identité</li> <li><input type="checkbox"/> Une notice explicative décrivant clairement le projet avec les matériaux pressentis, la taille de l'œuvre envisagée et le nombre d'éléments la composant.</li> <li><input type="checkbox"/> Un texte exprimant la démarche et les motivations de l'artiste à venir travailler en Beauce,</li> <li><input type="checkbox"/> Des pages de présentation visuelle (perspective, esquisse de l'œuvre à main levée, photos de maquettes, dessin informatique, photomontage) enregistrées sur CDRom pour la présentation au jury.</li> <li><input type="checkbox"/> Un dossier présentant le travail de l'artiste (photos, croquis, articles de presse...) susceptibles d'apporter au jury un aperçu significatif des activités artistiques du candidat,</li> <li><input type="checkbox"/> Une note précisant les modalités de réalisation, montage et démontage de l'œuvre (durée de montage et démontage, besoins techniques, matériels...)</li> <li><input type="checkbox"/> La fiche de candidature ci-jointe, dûment complétée</li> <li><input type="checkbox"/> Une attestation de responsabilité civile</li> </ul>	
<b>Vous avez été informé de l'événement par :</b>	
<b>Date :</b>	<b>Signature :</b>

# Sites Euro Land Art 2011

Fiche n°1



## Le Bief du Moulin



**Nom de la commune** La Ferté Villeneuveil

**Site** Public

**Propriétaire** Commune de la Ferté Villeneuveil

### Contact pour visite

Stéphanie JOUSSET - Pays de Beauce  
02 37 99 03 11

### Accessibilité

*En voiture*, sur la départementale 924, reliant Châteaudun à Blois.

Mais aussi depuis Cloyes sur le Loir sur la départementale 8.

### Accueil du public

Deux parkings accessibles à pied.

Des sanitaires à l'écomusée.

Une aire de pique-nique et une aire de jeux.

### Description du lieu

Un site fermé, à proximité de l'Écomusée, d'une superficie d'environ 8800 m<sup>2</sup>, dans un état relativement sauvage.

Un site entouré par la rivière l'Aigre, dont la faune et la flore sont variées: ragondin, couleuvre à collier, martin-pêcheur, consoude officinale, Iris des marais, chélidoine.

Tout à côté on peut noter, la présence d'un lavoir, d'une église classée.

Autres photos à voir, sur :  
[www.ecomuseevaldaigre.eu](http://www.ecomuseevaldaigre.eu)

### Les « plus » du site

Site atypique de vallée au cœur de la plaine de Beauce.

Présence de la rivière tout autour du site.

La commune avec le Conseil Général développe une découverte pédagogique des zones humides de la Vallée de l'Aigre.

## L'Histoire et le paysage

« Maintenant il avait devant lui, tout proche, courant la plaine, ainsi qu'un fossé, l'étroit vallon de l'Aigre, après lequel recommençait la Beauce immense », Emile Zola, La Terre.

La commune de la Ferté Villeneuve abrite, au sein de son ancien presbytère, l'Écomusée de la Vallée de l'Aigre. Cette structure très active, animée par de nombreux bénévoles propose au cours de l'année des expositions et des rendez-vous qui gravitent autour de la rivière. L'association assure la recherche, la conservation, la présentation de tous les éléments du milieu et des modes de vie qui se sont succédés sur ce territoire, en s'efforçant de mettre en valeur les changements et les évolutions. A l'étage, les passionnés d'archéologie pourront y découvrir une remarquable présentation de pierres et d'objets anciens.

L'Église St Martin, construite au XII<sup>e</sup> siècle, possède à son chevet une remarquable fontaine monumentale, découverte en 1989 lors de fouilles.

Dans les jardins de la Maison de Retraite des vestiges romans de l'ancienne basilique St Pierre construite à la fin du XI<sup>e</sup> siècle sont visibles ainsi que le dernier four à pain dans l'angle de ce même mur.

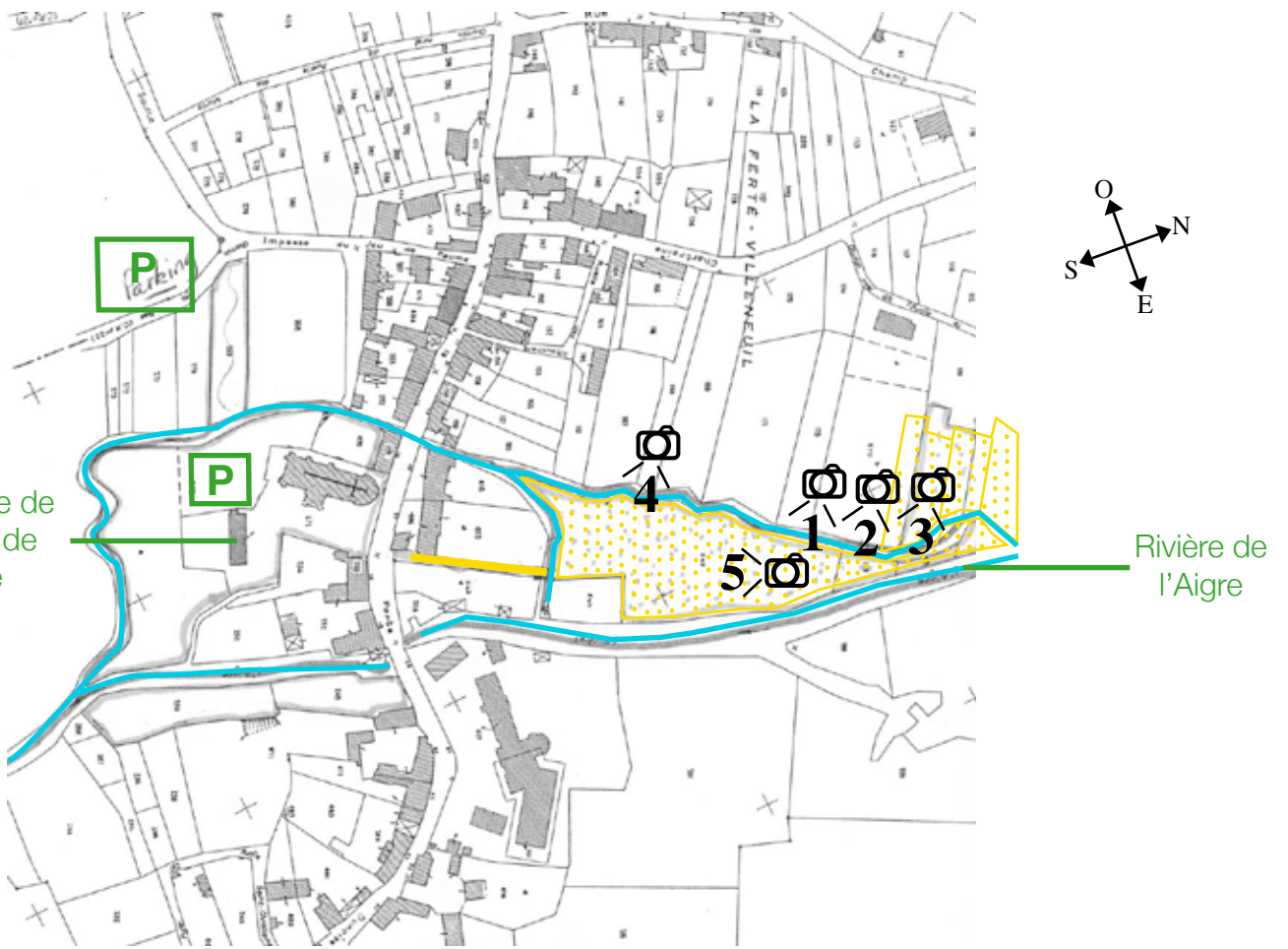
L'Aigre, « la rapide », rivière secrète et sauvage, protégée par son rempart de verdure, ne se livre qu'à ceux qui savent la courtiser.

Résurgence de la nappe phréatique de Beauce, son eau transparente et frémissante jaillit de multiples sources.

Ses rives, parfois dangereuses, sont bordées de marais qui n'ont plus d'intérêt économique aujourd'hui. Ils ne proposent désormais que les richesses de leur flore et de leur faune. Le fond de la vallée de l'Aigre, humide et plat, est presque entièrement boisé de peupliers et de bosquets divers.

Sur les pentes se trouvent, outre quelques bois de chênes et de pins, des pelouses dites calcicoles, car adaptées aux sols calcaires. Ces pelouses comportent des espèces rares à protéger. Dans les milieux humides et dans les pelouses calcicoles on retrouve des fougères de marais, pas moins de quatorze espèces d'orchidées, le cardoncelle doux, le lin des alpes (Linaceae), des anémones etc.

La vallée présente aussi un grand intérêt ornithologique. On y trouve 90 espèces nicheuses, telles le grèbe, le colvert, le busard des roseaux, le pivert, la grive, et le rossignol. Les mammifères sont également nombreux y compris le renard et la belette. La rivière est propice à la pratique de la pêche à la truite et au brochet. On y trouve aussi des cyprinidés (brèmes, carpes).



100 m





**1**



**2**



Vue panoramique du site

**3**



4



5

# Sites Euro Land Art 2011

## Fiche n°2



## Le Bois Lambert



**Nom de la commune** Toury

**Site** Public

### Contact pour visite

Stéphanie JOUSSET - Pays de Beauce  
02 37 99 03 11

### Accessibilité

*En voiture*, 2 accès possibles : depuis le RD2020 (reliant Orléans à Paris) tourner à droite et emprunter chemin sur 600m. Depuis D19 (reliant Janville à Toury) via le hameau de Boissay, longer la RD2020 puis prendre chemin à gauche sur 600m. L'accès par le hameau de Boissay est plus sécurisé.

*En train*, présence d'une gare à Toury (ligne TER Orléans-Paris), à 1km du site environ.

1

### Accueil du public

Un parking au pied du site (Voir photo 2).

### Description du lieu

Paysage typique de la Beauce, un site plat, très venté, sol calcaire.

Parcelle agricole cultivée dans une clairière d'environ 2,5 ha entourée de bois sur 3 côtés. Site exposé au nord-est. Le Bois Lambert est entouré de champs.

Depuis le site on peut voir des pylônes électriques et des éoliennes.

Sol calcaire.

### Les « plus » du site

Vaste étendue de champ enserrée dans un écrin de verdure.

Des points verticaux arrêtent le regard (arbres, pylônes, éoliennes).

1er site de Land Art situé à la « porte d'entrée » du territoire depuis le RD2020.

## L'Histoire ...

Toury a un passé fortement lié à la dynastie des capétiens.

Au 12<sup>e</sup> siècle, Toury (alors appelé Tauriacum) était le plus riche domaine de l'Abbaye de Saint Denis. Il eut particulièrement à souffrir des déprédations du seigneur Hugues du Puiset, dont la seigneurie est à quelques kilomètres, et qui, à tout moment, multipliait les actes de brigandage, rançonnant marchands et paysans, pillant les récoltes, incendiant les bâtiments.

Les terres étaient laissées sans culture, les fermes ruinées n'étaient plus relevées; bois, vignes, tout était à la merci de ce turbulent voisin. De cette époque, subsiste le château qui, ruiné par Hugues du Puiset, fut fortifié par le Roi Louis VI, celui-ci éleva de hautes murailles et un donjon à trois étages.

C'est en 1180, que le roi Philippe Auguste déclara que Toury serait « Le Gîte aux Roys » : Saint Louis, Catherine de Médicis, Charles IX, Le Roi de Navarre, le Duc de Guise, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV se succédèrent à Toury. Une grande partie de cet édifice fut démolie en 1852, il n'en reste qu'une petite partie.

### Louis Blériot à Toury

Le 31 octobre 1908, l'aviateur Louis Blériot réalise le premier voyage en avion de ville en ville entre Toury et Artenay à bord d'un monoplan entoilé d'une longueur de 8 mètres et d'une envergure de 10 mètres.

### L'activité sucrière à Toury

La création de la sucrerie de Toury remonte à 1874. Pour sa 1<sup>ère</sup> campagne, elle fabrique 582 tonnes de sucre. Entre les deux guerres, elle développe fortement ses capacités de production, les multipliant par cinq. En 1934, elle met en service un atelier de distillation pour la production d'alcool utilisé dans les spiritueux, la parfumerie, la pharmacie... En 1970, elle se lance dans la déshydratation des pulpes. Sa production s'élève alors à 59.000 tonnes de sucre blanc et 50.000 hectolitres d'alcool.

Aujourd'hui, la sucrerie a investi dans une unité de déshydratation d'alcool pour la production de bio carburant de 2<sup>ème</sup> génération (c'est-à-dire issu de productions non alimentaires) ce qui devrait permettre d'accroître les surfaces cultivées en betteraves à sucre et conforter cette filière agricole très importante pour la Beauce et l'Eure et Loir.

### Les Éoliennes

Autour de Toury, plus d'une cinquantaine d'éoliennes sont installées, marquant ainsi visiblement la plaine de Beauce. La Beauce, avec près de 200 éoliennes est l'un des cinq premiers territoires français les mieux équipés.

Ces nombreuses installations éoliennes ne sont pas sans rappeler les quelques 800 moulins qui culminaient en Beauce au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Plus d'infos sur : [www.ville-toury.fr](http://www.ville-toury.fr)



Vue aérienne du site



Vue panoramique du site

2

3



3

